



# GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du dimanche 10 mars 1793.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

*De Vienne, ce 17 février.* Le comte de Provence a envoyé, en sa qualité de régent de France, une lettre de créance au duc de Polignac qui se trouve ici, pour l'accréditer à cette cour comme ambassadeur royal de France. Polignac a remis sa lettre ; la cour n'a encore rien décidé, mais veut en conférer auparavant avec d'autres cours. Broglie & Castries ont été nommés, par le régent, ministres dirigeans dans son conseil d'état.

Le comte Zinzendorf a été nommé, par l'empereur, ministre d'état.

*De Vienne, ce 20 février.* Les états de Steyrmark ont offert en don patriotique, une somme de 100 mille florins.

Il y a quelques jours que quatre jeunes filles se sont présentées auprès de l'empereur, pour demander audience ; elles étoient députées par plusieurs de leurs compagnes ; la plus jeune a présenté une corbeille, dans laquelle il se trouvoit 140 florins, fruit de leur épargne ; elles ont dit, ou on leur a fait dire, que c'étoit un don patriotique

pour fournir aux frais de la guerre, contre les ennemis de l'humanité. L'empereur a été attendri, & il a accueilli avec bonté cette offrande qui lui étoit présentée par des enfans de cet âge.

La rage des ennemis de la France est portée à son comble depuis la mort de Louis XVI. Dans quelques cafés, plusieurs Français ont voulu embrasser la cause de leurs compatriotes ; ils ont été inhumainement maltraités & chassés. Beaucoup de personnes, qui avoient des enfans dans les pensions françaises, les ont retirés ; les grands portent la haine de la nation française beaucoup plus loin ; ils renvoient leurs maîtres d'hôtel, leurs gouverneurs, leurs valets-de-chambres, leurs fournisseurs, sous prétexte qu'ils sont Français, & ils leurs donnent de l'argent pour retourner dans leur patrie.

*De Hambourg, ce 20 février.* On assure positivement que l'impératrice de Russie a fait demander aux cours de Stockholm & de Copenhague, une déclaration cathégorique sur la conduite qu'elles se proposent de tenir à l'égard de la France ; on ajoute

qu'elle leur a même proposé de défendre l'exportation des grains & d'autres denrées pour la France.

*De Rheinsberg, ce 26 février.* Voici les vers mis au bas du buste de M. Lamoignon de Malherbes, que le prince Henri de Prusse a fait placer dans ses jardins : ils sont, ainsi que nous les avons annoncés, du chevalier de Boufflers.

*Au généreux dévouement de Malherbes*

- « Il vieillissoit tranquille au milieu de l'orage
- « Distrait de ses malheurs, par ceux de son pays ;
- « Tout-à-coup il s'élève, & son pieux courage
- « Ose offrir une égide aux vertus de Louis.
- « Ce n'est plus pour son roi qu'il signale son zèle ;
- « Mais il connut le cœur de ce roi malheureux.
- « C'est l'homme qu'il défend, & de sujet fidèle
- « Il devient ami généreux ».

*De Francfort, ce 28 février.* On assure que le dérangement de la santé du duc régnant de Brunwick le détermine à quitter l'armée, & à se retirer dans ses états. On ajoute que le commandement des troupes prussiennes sera confié au général Kalkreuth.

F R A N C E.

*Paris, ce 8 février. Commune de Paris.* Le secrétaire-greffier donne lecture du décret de la convention, en date de ce jour, qui engage tous les citoyens, en état de porter les armes, à voler au secours de leurs frères qui sont dans la Belgique.

Le maire rend compte de ce qui s'est passé ce soir ; il dit qu'il a fait fermer les spectacles & battre un rappel, pour engager les citoyens à se rendre dans leurs sections, à l'effet d'y entendre les commissaires envoyés par la convention.

Le substitut donne lecture d'une proclamation qui doit être faite ce soir dans Paris, nécessitée par les circonstances. Elle remplace celle qui devoit être faite dimanche prochain. Elle ainsi conçue.

Aux armes, citoyens, aux armes ! si vous tardez, tout est perdu ; une grande partie de la Belgique, Aix-la-Chapelle, Liège, Bruxelles doivent être maintenant au pouvoir de l'ennemi ; la grosse artillerie, les bagages, le trésor de l'armée marchent avec précipitation sur Valenciennes, seule ville qui puisse arrêter un instant l'ennemi. Ce qui ne pourra suivre, sera jetté dans la Meuse. Dumourier fait des conquêtes en Hollande, mais si des forces considérables ne le soutiennent pas,

Dumourier & avec lui l'élite des armées françaises, peuvent être engloutis.

Parisiens, envisagez la grandeur du danger, voulez-vous permettre que l'ennemi vienne encore désoler la terre de la liberté, brûler nos villes, nos campagnes.

Parisiens, c'est sur-tout contre vous que cette guerre abominable est dirigée ; ce sont vos femmes, vos enfans qu'on veut massacrer ; c'est Paris que l'on veut réduire en cendres. Rappelez-vous que cet insolent Brunwick a juré de n'y point laisser pierres sur pierres.

Parisiens, sauvez encore une fois la chose publique ; encore une fois donnez l'exemple, levez-vous, armez-vous, marchez, & ces bandes d'esclaves reculeront encore devant vous. Il faut un dernier effort, il faut un coup terrible, un dernier coup : Il faut que cette campagne décide du sort du monde ; il faut épouvanter, exterminer les rois. Hommes du 14 juillet, du 5 octobre ! hommes du 10 août, réveillez-vous.

Vos frères, vos enfans poursuivis par l'ennemi, enveloppés peut-être, vous appellent ; vos frères, vos enfans massacrés au 10 août, dans les plaines de la Champagne, sous les décombres de Lille embrasée ; vos frères tués à Gemmapp ; ... levez-vous, il faut les venger. Que toutes les armes soient portées dans les sections, que tous les citoyens s'y rendent, que l'on y jure de sauver la patrie ; qu'on la sauve.

Malheur à celui qui hésiteroit : que dès demain des milliers d'hommes sortent de Paris ; c'est aujourd'hui le combat à mort entre les hommes & les rois, entre l'esclavage & la liberté. Signés Pache, maire, & Colombeau, secrétaire-greffier.

Le maire demande que l'on expose en haut de la maison commune le drapeau qui annonce que la patrie est en danger, & que le drapeau noir soit placé au haut de l'église métropolitaine ; le conseil a adopté ces mesures.

La proclamation qui doit être faite ce soir sera renouvelée demain, dans les rues & carrefours de Paris, avec plus de solennité.

§. La présence des commissaires dans les sections a fait une très-vive sensation, & en général elle a produit beaucoup d'effet ; les unes se sont signalées par leurs dons patriotiques, les autres par l'offre d'une très-grande quantité de défenseurs. Il paroît que la capitale ne tardera pas à fournir son contingent.

§. Tandis qu'hier Danton à la tribune, faisoit l'éloge de Dumourier, & combien il falloit se confier à sa vigilance, son activité, sa hardiesse, au même moment on le dénonçoit aux Jacobins; la société de Givet écrivoit, quel scélérat que ce Dumourier! par sa négligence, son impéritie militaire, sa trahison, nos troupes viennent d'essuyer un échec, où la cruauté de nos ennemis s'est exercée dans toute la fureur. Il faut chasser ces Dumourier, ces Dillon, ces Custines. Un autre membre dit, frères sauvons la patrie, le moment est venu, montrons-nous; c'est aux Jacobins qu'est réservée cette gloire. La trahison a causé nos revers; au lieu de nous abattre, renflâmons notre courage. . . . Avez-vous vu ce Beurnonville, vous racontant froidement la dispersion de nos armées; ce perfide ministre, veut-il donc nous endormir! il a l'âme d'un contre-révolutionnaire, une glace aristocratique fige ses veines. . . . Mais Lacroix est arrivé; voilà, voilà la chaleur du républicain.

§. On est dans ce moment dans une vive impatience de recevoir des nouvelles certaines de nos armées. Le ministre de la guerre a demandé à l'assemblée qu'elle voulût ne recevoir ni entendre aucunes nouvelles que celles qu'il donneroit lui-même. Il communique la correspondance des généraux, dépose ses dépêches sur le bureau; & voilà Lacroix & Danton qui arrivent en poste, qui démentent toutes ces nouvelles officielles. N'avons-nous reçus que quelques légers échecs, aisés à réparer, comme le prétend Beurnonville? sommes-nous abymés, ainsi que l'ont donné à entendre les commissaires? le temps éclaircira ce mystère. Croyez donc après cela aux nouvelles particulières, si celles-là sont aussi-tôt démenties qu'annoncées.

§. Le roi de Prusse vient d'acheter la Silésie à l'empereur au prix de six millions de florins. Terres, champs, villes, villages, hommes & bêtes, tout est dans le marché; les spéculateurs trouvent que cela n'est pas cher. Voilà une vente, voici un vol. L'empereur, sous la protection de la Prusse, s'emparera de la Bavière. Le projet des trois puissances co-partageantes avance toujours, & les imbécilles princes d'Allemagne seront croqués les uns après les autres. Il semble que la liberté française ne s'est élevée que pour contre-balancer ces grands larcins de la royauté. Ce qu'il y a, tous les jours, de plus évident, c'est que la guerre Européenne, préparée par le temps, est la guerre de la royauté contre l'humanité. Aussi doit-on prévoir que le projet des rois du premier rang est d'envahir

ceux du second & du troisième, afin de consolider le système monarchique. Dans ce sens, il est très-politique, pour la France, d'étendre & de propager le système républicain. Mettez mille municipalités contre chaque trône, & vous aurez résolu le problème.

§. Un observateur attentif nous avertit de ne pas laisser oublier aux Français, que la Russie & l'Angleterre ont, depuis long-temps, porté leurs vues sur la Corse; & que la justice & la politique française veulent également que nous renouvellions ce bon pays. Les Corfès sont français de bon cœur; cette île est un boulevard pour la France, elle peut être très-commerçante; elle feroit tomber le commerce de Gènes la Superbe, parce que beaucoup de Génois iroient s'y établir; ainsi que des provençaux. Il faut cultiver cette île, comme les Phéniciens & les Egyptiens firent autrefois en Grèce; ouvrir les ports & donner cours aux eaux stagnantes: c'est tout. Alors les choses iront d'elles-mêmes; les communications s'ouvriront, les chemins se formeront, l'intérieur cultivera des denrées dont le débouché sera assuré, les maisons remplaceront les cabanes, & tout ira.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E

*Fin du décret rendu en faveur des créanciers des émigrés.*

» IV. Ils seront également tenus de donner bonne & suffisante caution, de rapporter jusqu'à concurrence le montant de leur acquisition, avec les intérêts à cinq pour cent, à compter du jour de l'acquisition, dans le cas où le tout ou partie de leur créance se trouveroit, par l'événement de la liquidation, n'être pas colloquée en ordre utile.

» V. Ladite caution sera discutée & reçue par le directoire de district, & à Paris, par le directoire du département, en présence des représentans de l'union des créanciers, s'il existe un contrat d'union, & après avoir oui le procureur syndic; il sera fait mention de la réception de ladite caution sur le certificat mentionné en l'article II.

» VI. Les créanciers d'émigrés qui auront acquis des meubles pour le tout ou partie du montant de leur créance, seront tenus de se représenter au secrétariat du district où leur titre a été déposé, à l'effet d'emarger sur l'expédition de leur titre y déposée, le montant des acquisitions de meubles par eux faites, & de rapporter le certificat

de l'émargement du montant de leur acquisition, fait sur la minute de leur titre de créance par le notaire qui l'aura reçue. »

*Séance du samedi 9 mars.*

Cette séance, comme sûrement tous nos lecteurs s'y attendent, a été spécialement occupée à entendre les 96 commissaires que la convention avoit envoyés dans les 48 sections de Paris. Tous ont annoncé leur agréable réception, & l'enthousiasme dont ils ont été la cause & les témoins. Un seul cri s'est fait entendre ; la patrie a besoin de nous, nous y volons tous. Après cette première offre, des sections se sont plaint de ce qu'on négligeoit d'avoir soin des vainqueurs de Gemapp. Un décret a sur-le-champ fait cesser ces plaintes, & on fera un état pour constater les pertes & les blessés. Nous n'avons que des officiers conspirateurs, ont dit les sections du Roule & de l'Oratoire ; nous demandons qu'il soit établi un tribunal révolutionnaire ; & à l'instant la convention a décrété qu'il sera établi un tribunal révolutionnaire, destiné à juger les conspirateurs & contre-révolutionnaires en dernier ressort & sans qu'ils puissent en appeler au tribunal de cassation.

Quelques membres font des observations sur l'établissement de ce tribunal, & traitent le décret qui l'établit d'*affreux* décret. Il n'est pas moins mainte-

Nous pourrions rapporter les expressions de plusieurs sections ; mais leur langage a été uniforme ; il a été par-tout brûlant de patriotisme ; toutes donnent leur complet d'hommes armés & équipés ; plusieurs doublent leur contingent.

Le ministre de la guerre obtient la parole, lit une lettre du général Biron, qui annonce que le 28 du mois dernier, il a fait attaquer l'ennemi sur cinq points différens, qu'il les a repoussés, qu'il a été très-bien secondé par ses généraux & soldats, qu'il va se rendre à Toulon, pour y avoir une entrevue avec l'amiral Truguet, qui paroît avoir manqué son coup sur la Sardaigne, par le mauvais état dans lequel se trouve sa flotte.

Le ministre lit ensuite une lettre de Miranda, en date du 6, qui annonce le ralliement de toutes nos troupes & leur bonne disposition à combattre.

Des députations des sections de Paris se sont

présentées. On vouloit les renvoyer au soir ; mais on les admit : Pache à leur tête paroît & rend compte du dévouement général de la capitale électrisée par la présence des commissaires. La municipalité a invité tous les commis célibataires de ses bureaux à partir ; ils seront remplacés par des pères de familles. Elle demande qu'il soit mis un impôt sur les riches, qui sont, dit Chaumet, tous égoïstes & aristocrates.

Une lettre des administrateurs des postes fait part que tous les employés se sont rendus à leurs sections, que la plupart sont enrôlés, & que leur zèle est tel, qu'il si un décret ne les rappelle pas à leur devoir, le courrier ne partira pas. Un décret leur ordonne de se rendre sur-le-champ à leur poste, & que dans quatre jours les absens seront remplacés.

On décrète que tout citoyen, depuis 18 ans jusqu'à 40, sans enfans, sera tenu de marcher s'il en est requis.

On décrète la réunion d'Ostende, de la ville & banlieue de Namur.

On décrète que les bourses des collèges seront dorénavant affectées au service des enfans de ceux qui marchent aux frontières, que les revenus de tous les collèges, sans exercices, seront appliqués à l'entretien des veuves & enfans de nos militaires.

Une lettre des généraux, Duval & Moreton, annonce que nos troupes ont réparé la perte que nous avons éprouvée à Aix-la-Chapelle, & que la Belgique ne court plus aucun danger. Une lettre des commissaires, Camus & Treillard, confirme que nos troupes s'avancent sur trois colonnes & donnent la chasse aux Autrichiens. Nous allons reprendre Liège & Tongres. Le général Duval a fait arrêter plusieurs personnes suspectes.

Danton, par son éloquence, a entraîné la convention à décréter que toutes les personnes détenues pour dettes, seront élargies. Par suite, on abolit la contrainte par corps pour dettes civiles.

Des lettres, dont on garantit l'authenticité, apprennent, que le 9 janvier dernier, la Martinique a reconnu la souveraineté de la France, & que Behague & tous les contre-révolutionnaires ont cinglé vers la Trinité espagnole, où ils ont arboré le pavillon blanc.

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, N<sup>o</sup>. 15. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 sols pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.